

EMPLOI DES JEUNES 2022

**Date limite de dépôt de la demande en mairie : 30/04/2022
aucune demande ne sera prise au delà de cette date**

Fiche de renseignements

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

PERSONNE A CONTACTER (en cas d'accident) :

N° DE TELEPHONE :

PÉRIODES IMPOSSIBLES: cocher les cases où vous ne pouvez pas travailler

du 20 juin au 01 juillet

du 18 juillet au 29 juillet

du 16 août au 26 août

du 04 juillet au 15 juillet

du 01 août au 12 août

PÉRIODES DE TRAVAIL SOUHAITÉES : cocher une seule case par colonne

1er choix

du 20 juin au 01 juillet

du 04 juillet au 15 juillet

du 18 juillet au 29 juillet

du 01 août au 12 août

du 16 août au 26 août

aucune préférence

2ème choix

du 20 juin au 01 juillet

du 04 juillet au 15 juillet

du 18 juillet au 29 juillet

du 01 août au 12 août

du 16 août au 26 août

aucune préférence
en dehors du 1er choix

3ème choix

du 20 juin au 01 juillet

du 04 juillet au 15 juillet

du 18 juillet au 29 juillet

du 01 août au 12 août

du 16 août au 26 août

aucune préférence
en dehors du 1er et 2ème choix

Avez-vous déjà travaillé pour la commune de St-Julien-Montdenis ? OUI NON

JOINDRE A CET IMPRIME :

→ **VOTRE N° DE SECURITE SOCIALE (Attention : attestation à demander auprès de la CPAM ou copie de votre Carte Vitale) OBLIGATOIRE**

→ **UNE LETTRE DE PRESENTATION**

→ **UNE PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE (toutes les pages)**

→ **UN R.I.B. A VOTRE NOM (Attention : les comptes au nom des parents et les comptes épargne ne sont pas acceptés ; les jeunes n'ayant pas de compte courant doivent donc en ouvrir un)**